



## **SORINIÈRES CONDUITE ÉCOLE DE CONDUITE**

Agrément E2304400040

**39, rue Georges Clemenceau  
44840 Les Sorinières  
02.40.31.25.33  
[mjulienne@hotmail.fr](mailto:mjulienne@hotmail.fr)  
[www.sorinièresconduite.com](http://www.sorinièresconduite.com)**

---

### **Procédure pour la gestion des réclamations**

#### **Médiation de la consommation**

En cas de difficultés dans l'application des clauses qui lient l'apprenti à l'auto-école, l'apprenti s'adressera en priorité à l'auto-école en vue de rechercher une solution amiable.

A défaut d'accord amiable, si l'apprenti a la qualité de consommateur, les réclamations ou contestations relatives à la validité, l'interprétation, l'exécution ou l'inexécution, l'interruption ou la résiliation des clauses du contrat peuvent être soumises au Médiateur de la consommation inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation et de la consommation en application de l'article L.615-1 du Code de la Consommation.

Le site Internet <https://www.mobilians.fr> décrit le processus de Médiation proposé et permet aux clients de déposer en ligne une demande de Médiation. Le Médiateur pourra également être saisi par courrier, au moyen du formulaire de saisine téléchargeable sur le site du Médiateur à l'adresse : Monsieur le Médiateur de Mobilians – 43 bis route de vaugirard – CS 80016- 92197 Meudon Cedex.